



lozere.fr



DOSSIER DE PRESSE

Jeudi 16 janvier 2014

Travaux de fibre optique en Lozère



Conseil général de la Lozère
Elodie Lehnebach
Hôtel du Département
Rue de la Rovère
48000 Mende
04 66 49 66 07 - 0684 95 87 33
elehnebach@cg48.fr



ERDF
ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE


lozère
LE DÉPARTEMENT

Le Schéma Territorial d'Aménagement numérique de la Lozère


LE SCHÉMA DIRECTEUR TERRITORIAL D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE (SDTAN) DU CONSEIL GÉNÉRAL EST EN COURS D'ÉLABORATION



Alors que le Conseil général de la Lozère vient d'inaugurer le premier raccordement d'une entreprise lozérienne à la fibre optique, son effort se poursuit à travers le Schéma Territorial d'Aménagement numérique de la Lozère (2013-2020).

Ce schéma d'un coût de 51M€ prévoit notamment la mise en œuvre d'un réseau de collecte (330km), la desserte de la fibre à l'abonné (FTTH) de 32 communes (26 000 lignes) et le déploiement de technologies alternatives (hors FTTH).

Cette action s'appuie sur un premier réseau de fibre déjà en place, situé le long de l'A75, desservant les ZA de St Chély d'Apcher - Aumont - Marvejols - Le Monastier - La Canourgue - La Tieule et prolongé vers Mende (Chanac - ZA Causse d'Auge et Polen).

(cf carte ligne violette )

L'EFFORT D'ANTICIPATION DU CONSEIL GÉNÉRAL

A l'initiative de Jean-Paul Pourquier, président du Conseil général et de Patrice Saint-Léger, président de la Commission des Technologies numériques au Conseil général, l'Assemblée départementale a donc voté une première tranche de travaux de 36 M€ et certains travaux vont pouvoir commencer dès le début de l'année 2014.


Pour mettre en place le réseau de collecte, le Conseil général de la Lozère prévoit de poser 130 kms de fibre optique dans des fourreaux déjà mis en place lors de l'enfouissement de lignes électriques de 20 000 V.

- Liaison Mende - Badaroux - Bagnols les Bains - Le Bleygard
- Liaison Mende - Rieutort de Randon - St Alban - A75
- Liaison Florac - Vebron - Gatuziere
- Liaison Cocures - Le Pont de Montvert

(cf carte ligne jaune )

Ce projet devrait être terminé dans le courant de l'année.

Cet effort d'anticipation va se poursuivre puisqu'une convention signée entre le Conseil général et ERDF en juillet dernier permettra de faciliter la réalisation de ces travaux.

(cf carte ligne bleue )

La Commission Permanente du Conseil général a décidé ce 22 novembre de financer la pose de fourreaux entre Langogne et Grandrieu, afin d'y dérouler ultérieurement la fibre optique.

Cette accélération du projet sur ce secteur a été rendu possible grâce à la mutualisation des travaux d'enfouissement de la très haute tension.

L'utilisation du réseau de fourreaux, posé en coordination avec ERDF, est un atout supplémentaire. Il permet un maillage plus important du réseau, tout en étant cohérent avec l'objectif du SDTAN

La collaboration avec ERDF

Dans le cadre de son activité de gestionnaire de réseau de distribution publique d'électricité ERDF est maître d'ouvrage d'opérations de pose de réseaux électriques d'une longueur significative sur le département de la Lozère. Consciente des enjeux en matière de réduction de la fracture numérique sur les territoires, ERDF souhaite accompagner le Conseil général dans la mise en œuvre du schéma directeur territorial d'aménagement (SDTAN) de la Lozère. Par conséquent, elle propose de faire bénéficier le Conseil Général des travaux qu'elle entreprend pour ses propres besoins en réalisant pour le compte de celui-ci la pose de fourreaux destinés à recevoir de la fibre optique.



Le Conseil Général assure le financement de cette prestation de pose de fourreaux et devient à terme propriétaire de l'ouvrage de télécommunications.

La fourniture des fourreaux destinés à être posés est assurée par le Conseil Général à ses frais et sous sa responsabilité. La fourniture et la pose des chambres de tirage restent sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Général.

Le calendrier d'ERDF

L'année 2013 a été marquée par une collaboration formalisée au travers d'une convention signée le 22 juillet 2013, entre ERDF et le Conseil général de la Lozère

Cette convention a permis:

-de **COORDONNER LES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX** 20 000 Volts et de la fibre optique

-de **MUTUALISER LES DÉPENSES DE GÉNIE CIVIL** par exemple.

En 2013-2014:

- réalisation d'un chantier d'enfouissement « Saint Chély d'Apcher-Anglars » avec déroulage en fouille commune d'un fourreau destiné à recevoir la fibre optique sur 17 kms environ pour un montant de 500 000€

- réalisation d'un chantier sur la commune de Pont de Montvert avec déroulage en fouille commune d'un fourreau destiné à recevoir la fibre optique sur 1,6 km environ pour un montant de 66 000€

- préparation d'un chantier sur la commune de Saint-Maurice de Ventalon avec déroulage en fouille commune d'un fourreau destiné à recevoir la fibre optique sur 3,4 km environ pour un montant de 133 000€

L'activité d'ERDF en Lozère, en quelques chiffres :

en 2013:

-63 500 clients

-11,2 M€ d'investissement

-1 M€ de maintenance lourde (dont élagage)

-5600 kms de réseau dont plus de 30% en souterrain





-7000 interventions chez la clientèle (augmentation de puissance, réglage de disjoncteur ...)

-750 branchements réalisés

-55 salariés

-39 entreprises partenaires

Les travaux à venir en un coup d'oeil

-  pose de fourreaux : 1 M€
-  pose des fourreaux et insertion de la fibre : 2,6M€
-  réseau initial (A75 numérique) : 1,9 M€
-  travaux en cours

